



## SECTION SPORTIVE COLLEGE (6ème-3ème)

Filles et Garçons

**CAHIER des CHARGES**

<b>OBJECTIFS</b>	Amélioration de la pratique pour les 11-15 ans 3 entraînements par semaine : 2 en collège et 1 en club (ou AS) <b>&gt;&gt; pour une SS Filles il est possible, à la création, de concevoir l'organisation suivante : * 2 entraînements par semaine : 1 en collège, et possibilité d'une séance / AS (UNSS). Avoir terminé les cours et le sport tous les jours avant 17h30 (temps pour études, famille, loisirs...)</b>						
<b>CADRE</b>	Convention nationale Education Nationale-FFF, FFF-UNSS sur le Football en milieu scolaire Charte des sections Sportives Scolaires (Education Nationale) Schéma régional du football en milieu scolaire - Projet "Ligue"						
<b>BASES</b>	Rayonnement sur une population de licenciés suffisante (+ 300 lic. 11-14 ans sur secteur) <b>&gt;&gt; Pour une SS Filles il est possible, au début, d'incorporer dans les effectifs des non licenciées fff</b> Sur club, ensemble de clubs Sur collège ou ensemble de collèges (réseau) Inscription sur la Carte Académique des Sections Sportives du rectorat Collège identifié: projet d'établissement, aménagements, suivi, soutien... Infrastructures adaptées: terrain proche du collège, vestiaires, salle, matériel... Convention entre les partenaires, précisant tous les aspects du fonctionnement (aides logistique et matérielles Districts) Encadrement qualifié et identifié (BE1 ou BEF ou BMF)						
<b>C R I T E R E S</b>	<b>COLLEGE</b>	Aménagement des emplois du temps 2 séances "Football" dans l'emploi du temps en alternance avec EPS 1 séance en club ou A.S. le mercredi après-midi <b>&gt;&gt; SS Filles possibilité 1 séance dans l'emploi du temps + 1 séance UNSS</b> Professeur coordinateur par classe ou groupe de classes					
	<b>EFFECTIF</b>	Minimum : 8-10 par classe de la 6ème à la 3ème (soit 32 à 40) Maximum: 16-20 par classe de la 6ème à la 3ème (soit 64 à 80) <i>Intégration des filles en 6e-5e puis groupe spécifique 6ème ou 5ème-3ème ou création d'une section féminines</i>					
	<b>PLANIFICATION TYPE</b>		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		6e - 5e	Football	EPS	Football	Football	EPS
		4e - 3e	EPS	Football	Football	EPS	Football
	<b>ENCADREMENT</b>	Participation obligatoire aux journées de formation continue (Ligue) Effectif minimum: possibilité d'un seul intervenant Effectif maximum: nécessité de 2 intervenants ou + <b>&gt;&gt; SS Filles : spécialiste gardien de but, souhaité</b>					
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	Programmation et principes pédagogiques DTN Mise en place d'informations (hygiène, dopage, règlements, lois du jeu, ...) Participation Formation Fédérale Jeunes animateurs (CDFA - Cadres Techniques) Participation obligatoire aux compétitions UNSS pour les Sections Sportives					
	<b>SUIVI MEDICAL</b>	2 visites médicales annuelles Médecin joignable par téléphone, pendant l'entraînement					
	<b>INSTALLATIONS</b>	Terrains en bon état - Vestiaires - Local à matériel Salle disponible en cas d'intempérie (pas d'annulation de séances)					
<b>MATERIEL (fourni par le District)</b>	Tenue identique pour tous les joueurs (par groupe) à l'entraînement Un ballon par joueur à l'entraînement (adapté à la catégorie)						
<b>RECRUTEMENT</b>	"Accueillir tout(e) jeune motivé et scolairement admissible" Evaluation sportive sur normes fédérales. Concours à prévoir <b>&gt;&gt; SS Filles : concours à adapter selon les situations</b> Commission d'admission (composition établie)						

**CONVENTION** A établir officiellement entre tous les partenaires (détermination des rôles et prises en charge)



**SECTION SPORTIVE LYCEE (Sd Cycle) Garçons**  
"Jean LEROY"

**CAHIER des CHARGES**

<b>OBJECTIFS</b>	Développer l'excellence au niveau de la pratique 4 créneaux horaires par semaine						
<b>CADRE</b>	Convention nationale Education Nationale-FFF, FFF-UNSS sur le Football en milieu scolaire Charte des sections Sportives Scolaires (Education Nationale) Schéma régional du football en milieu scolaire - Projet "Ligue"						
<b>BASES</b>	Rayonnement sur bassin de licenciés et/ou lié à un projet club à fort rayonnement départemental et/ou régional Sur club, ensemble de clubs (avec ou sans club support /coordination district - Ligue) Sur Lycée ou ensemble de Lycées (réseau) Inscription sur la Carte Académique des Sections Sportives du rectorat Lycée identifié: projet d'établissement, aménagements, suivi, soutien... Convention entre les partenaires, précisant tous les aspects du fonctionnement Engagement du Président de Ligue et de la Commission Régionale du FMS Encadrement qualifié et identifié (enseignant ou intervenant extérieur)						
<b>C R I T E R E S</b>	<b>LYCEE</b>	Aménagement des emplois du temps 4 créneaux "Football" dans l'emploi du temps (3 tolères en LP) EPS en planification adaptée (préciser le temps total du cours) Professeur coordonnateur par classe ou groupe de classes					
	<b>EFFECTIF</b>	A envisager de manière précise et évolutive Minimum / groupe : 10 à 12 joueurs - Maximum / groupe : 16 à 18 joueurs					
	<b>PLANIFICATION</b>		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		Football	16 h - 18 h	16 h - 18 h	16 h - 18 h		10 h - 12 h
		EPS				EPS 2 h	
		1 seule séance "Football" ou EPS par jour et achevée avant 18 h - 18 h 30					
	<b>ENCADREMENT</b>	Qualification minimum des intervenants : DEF ou + (Formateur) Entraîneur spécialiste Gardiens de But (2 séances / semaine) Personnel du système éducatif, de l'équipe pédagogique					
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	Programmation et principes pédagogiques DTN Mise en place d'informations (hygiène, dopage, règlements, lois du jeu, ...) Mises en situation d'arbitrage sur les rassemblements Participation aux Formations Fédérales d' Educateurs (Conseillers Techniques) Participation obligatoire aux compétitions UNSS pour les Sections Sportives					
	<b>SUIVI MEDICAL</b>	1 visite médicale annuelle (+ 1 bilan complet souhaité) Disponibilité et accessibilité quotidienne (Médecin Kiné) aux heures d'entraînement					
	<b>INSTALLATIONS</b>	Terrains gazonnés ou synthétiques en bon état, accessibles en permanence Vestiaires permanents - Local à matériel Salle disponible en cas d'intempérie (pas d'annulation de séances) Salle de musculation disponible suivant programmation					
<b>MATERIEL</b>	Tenue identique pour tous les joueurs (par groupe) à l'entraînement Un ballon par joueur à l'entraînement (adapté à la catégorie) Petit matériel pédagogique (piquets,cônes, coupelles,cerceaux,chasubles...) Bouteilles, gourdes à chaque séance d'entraînement						
<b>HEBERGEMENT</b>	Facultatif, adapté aux besoins et identifié séparément de toute autre structure Structure indépendante et protégée (internat, tutelle scolaire et éducative) Conditions, surveillance... respect de la réglementation						
<b>RECRUTEMENT</b>	Evaluation sportive sur normes fédérales. Concours à prévoir Tests psycho-techniques et un entretien de motivation Commission d'admission (composition établie)						

**CONVENTION** A établir officiellement entre tous les partenaires (détermination des rôles et prises en charge)